

diens et des Peaux-Rouges. Cette suggestion lente qui envahit toute la personnalité de l'enfant : imagination, désirs, sentiments, pensées, conversations, jeux, n'aboutit pas toujours au crime. Elle aboutit presque infailliblement, tout au moins, à la rudesse, à la grossièreté, à la brutalité, à la ruse, au mensonge, à l'astuce, à la duplicité.

Prenons garde ! Le cinéma policier menace de dérégler l'imagination de la jeunesse de France. Ces impressions et ces défauts de la douzième, de la treizième, de la quatorzième année, a écrit M. Bourget, on dit que ce n'est rien, et tout l'homme en dépend. C'est comme, dans les gares, le petit mouvement par lequel on aiguille un train. Ce n'est rien non plus, ce mouvement... C'est tout le voyage !

Et qu'on ne dise pas que ce danger du cinématographe policier est réservé aux très grandes villes. J'ai eu en main une enquête faite récemment par le Comité catholique de défense religieuse. Il en résulte que le cinéma sévit dans des départements sans grandes agglomérations urbaines. On s'en plaint, par exemple, dans les Hautes-Alpes, dans l'Ardèche, dans les Landes, dans le Lot-et-Garonne, dans la Lozère, dans la Savoie... En Corse, à Bastia, jusqu'au mois de mars dernier, deux cinémas fonctionnaient tous les soirs et deux fois par jour le jeudi et le dimanche ! Qu'on ne dise pas qu'il n'y a au cinéma policier que les enfants dont les familles négligent l'éducation. La *Semaine religieuse de Rennes* nous apprend que l'autorité ecclésiastique a jugé de son devoir de signaler le danger auquel s'exposent même des familles chrétiennes, en conduisant leurs enfants à ce genre de spectacle. On peut consulter les directeurs des meilleurs collèges de Paris. Ils constatent que c'est là une de leurs préoccupations pour les jours de congé.

La question mérite donc de retenir toute l'attention des pè-